



Le conseiller fédéral Leuenberger signe un accord sur la gestion des eaux en Chine

Berne, 20.04.2009 - Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le ministre chinois Chen Lei ont signé un accord le dimanche 19 avril 2009 à Shanghai, qui vise à approfondir la collaboration entre les deux pays dans le domaine de la gestion durable des eaux et de la prévention des risques. Dans son discours, prononcé à l'occasion du 3e Forum du Yangtsé ce lundi 20 avril, Moritz Leuenberger a rappelé que le monde entier espérait voir la Chine s'engager pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la période de l'après-Kyoto.

L'accord entre la Suisse et la Chine formalise et approfondit la longue collaboration entre les deux pays dans le domaine de la gestion des eaux et de la prévention des risques. Il constitue la base d'un échange d'expériences encore plus intensif, notamment en ce qui concerne l'impact des changements climatiques sur le régime hydrique. Cet échange d'expériences sera accompagné par un groupe de travail. Le but est de favoriser la collaboration entre les autorités et les domaines de l'économie, du commerce et de la recherche.

Depuis 2001, la Suisse entretient une collaboration fructueuse avec la Chine dans le domaine de la gestion des risques liés aux dangers naturels. La Chine s'est inspirée de notre loi sur l'aménagement des cours d'eau (en allemand : Wasserbaugesetz) pour sa propre législation. L'Office fédéral de l'environnement a notamment soutenu un projet commun visant à améliorer la prévision des débits d'eau dans le bassin du Yangtsé. Et la Suisse profite de l'expertise de la Chine en matière de tremblements de terre. Le ministre Chen Lei s'est rendu en Suisse au mois de novembre 2008. A l'occasion de sa visite en Chine, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a signé un protocole d'accord (Memorandum of Understanding) avec le gouvernement chinois à Shanghai.

L'accord avec la Chine constitue une première étape importante dans le processus menant à la conclusion d'autres accords similaires avec l'Inde, le Mexique, le Brésil et l'Afrique du Sud.

Lors de son séjour en Chine, le conseiller fédéral a participé à des discussions officielles et a visité le projet de barrage des Trois Gorges. Très impressionné par les dimensions gigantesques et les prouesses techniques de l'ouvrage, il a relevé que les questions liées à l'énergie posent presque toujours des dilemmes, en Suisse comme en Chine. D'un côté, le barrage permet de protéger des millions de personnes contre les inondations. L'énergie produite est une énergie propre qui permet de réduire les émissions de CO2. De l'autre côté, il a fallu détruire des villes et déplacer plus d'un million de personnes. Il est aussi question de potentiels problèmes environnementaux.

Le 20 avril 2009, dernier jour de son voyage en Chine, le chef du DETEC a ouvert le 3e Forum du Yangtsé en compagnie du ministre Chen Lei. Dans son discours, le conseiller fédéral Leuenberger a exprimé le souhait que la Chine s'engage également en vue de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre lors de la Conférence sur le climat qui aura lieu à Copenhague en décembre 2009.

Il a souligné le fait que chaque pays doit faire des efforts parce que tous sont dépendants les uns des autres et tous sont donc responsables. Il s'agit de travailler ensemble - comme la Chine et la Suisse.

Adresse pour l'envoi de questions:

DETEC, Service de presse, Palais fédéral Nord, 3003 Berne, +41.31.322.55.11

Editeur:

Secrétariat général DETEC

Internet: <http://www.uvek.admin.ch/index.html?lang=fr&>

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Internet: <http://www.uvek.admin.ch/index.html?lang=fr>

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
info@gs-uek.admin.ch | [Informations juridiques](#)

<http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr>